

Enabel 

**Le commerce
équitable
local belge
et européen**



 Producteurs de la
région vervéttoise

La crise du lait comme révélateur

Flash-back : 2009, **la crise du lait** bat son plein en Europe. Des images chocs frappent les esprits. En Belgique, des millions de litres de lait sont déversés sur les prairies par des agriculteurs au bord de la faillite.

La raison ? Des prix proposés aux fermiers en dessous des coûts de production. Rien n'a changé aujourd'hui, ou si peu. Les agriculteurs de nos régions réclament donc eux aussi un prix et un commerce équitables. Et les consommateurs belges y sont favorables.

Selon le [baromètre 2022 du commerce équitable](#) publié par le Trade for Development Centre, **68% des personnes vivant en Belgique considèrent que le commerce équitable devrait également concerner des produits d'agriculteurs belges ou européens.**

Voilà donc qu'un type de commerce, bien connu maintenant du public belge, mais cantonné à des échanges commerciaux solidaires Sud-Nord, s'invite chez nous dans le débat sur nos politiques agricoles.

La démarche équitable s'applique dorénavant à différents producteurs belges et européens, pour obtenir un modèle agricole durable, favorisant le tissu social ; des producteurs considérant leur ferme comme un écosystème vivant et qui proposent des produits de qualité supérieure, sains et nutritifs, respectant les matières premières et les consommateurs.

Des initiatives multiples

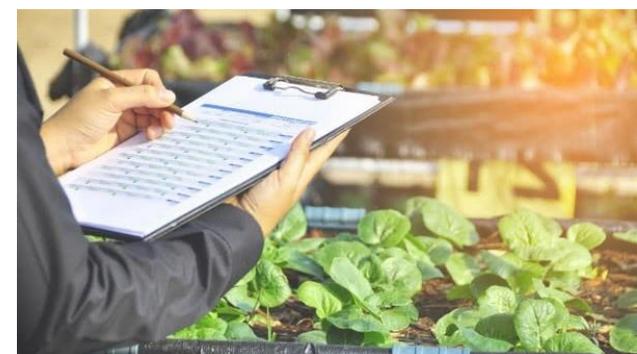
Nous assistons à un **quadruple mouvement** :

- L'apparition d'organisations émanant des producteurs locaux, comme la marque [Fairebel](#) (lait*, glace, pommes, poires et viande) ou le label « [Prix Juste Producteur](#) ».
- L'émergence d'initiatives locales par les organisations « historiques » du commerce équitable comme [Oxfam-magasins du monde](#) ou Ethiquable, et l'ouverture de certains labels internationaux au commerce équitable local : Fairtrade avec des projets pilotes en Italie et en France, Fair for Life ou encore le label de la World Fair Trade Organization.
- L'intégration de critères du commerce équitable dans des labels bio : [Naturland Fair](#) et [FairBio](#) (Allemagne), [Bio Français Equitable](#) (France), etc.
- Par ailleurs, certaines initiatives de circuits courts (comme [Paysans-Artisans](#) et les autres membres du [collectif 5C](#)) ou encore les supermarchés coopératifs et collaboratifs (comme [Beescoop](#), [Coopéco](#), [Vervîcoop](#)...) pourraient être considérés comme faisant partie de la sphère, de la galaxie du commerce équitable.

Les ventes se développent

En 2022, les ventes de produits équitables dans notre pays avaient représenté en moyenne 34,6 euros par personne. Sur ce montant, 27,8 euros sont allés aux produits du commerce équitable Sud-Nord (café, cacao, bananes, fleurs...) et **6,8 euros** aux produits du commerce équitable local belge.

*L'offre de lait équitable s'étoffe avec l'apparition du « [Lait de la Baraque](#) » ou du « [Lait de Chimay](#) ».





LEGISLATION



Une multiplication des labels et une image brouillée

C'est indubitable, l'émergence du commerce équitable local fait apparaître de nouveaux labels comme Prix Juste Producteur en Belgique, Agri-Ethique ou Bio Equitable En France chez nos voisins, alors que le commerce équitable « classique » Nord-Sud en compte déjà plusieurs : Fairtrade, Fair for Life, Symbole des petits producteurs, WFTO, etc. Cette multiplicité des labels a pour corollaire une plus grande variabilité, une plus grande diversité des critères. Le tout dans un contexte où les consommateurs affirment qu'il y a trop de labels, qu'il est difficile de s'y retrouver. En devenant universelle, l'image du commerce équitable va donc aussi se brouiller, devenir moins lisible.

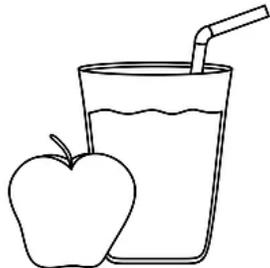
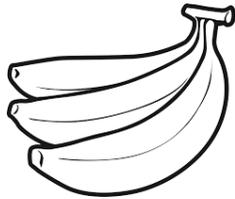
La nécessité d'une législation ?

La France est le seul pays européen à avoir adopté une législation décrivant et reconnaissant la notion de « commerce équitable », et à l'avoir élargie en mai 2014 aux relations Nord-Nord. Une telle législation au sein de l'Union européenne permettrait de clarifier les choses, de sortir du flou autour de « qui fait réellement du commerce équitable et qui n'en fait pas », et ainsi de se doter d'un cadre permettant à de nouveaux acteurs de se lancer de manière un peu plus sécurisée dans ce type de commerce. Cela permettrait aussi au consommateur de distinguer les produits issus ou non du commerce équitable et de servir de référence aux pouvoirs publics désireux de les favoriser dans le cadre d'appels au marché.

La prise en compte du bien-être animal ?

Le lait et la viande équitables ont fait entrer des produits du monde animal dans le champ de ce commerce solidaire, ce qui à terme obligera les organisations de commerce équitable à détailler des critères relatifs au bien-être animal.

Quelques enjeux



La cohabitation des produits « Sud » et des produits « Nord »

Les produits équitables locaux viendront-ils **concurrencer les produits équitables provenant habituellement des pays du Sud** ? C'est ce risque qui avait jusqu'à récemment poussé les réseaux de producteurs Fairtrade à ne pas ouvrir la plus connue des labellisations du commerce équitable aux produits du Nord.

Pour des produits comme le café, le cacao, la question ne se pose pas puisque ces produits ne peuvent être cultivés qu'en zones tropicales. Mais pour les fleurs, le vin, le miel ou certains jus de fruits ? Pour le miel, l'offre européenne est inférieure à la demande. Donc tant qu'à faire venir le miel d'ailleurs, autant qu'il soit équitable. Pour le vin et les jus de fruits, typicités organoleptiques et goûts liés aux terroirs mis à part, les bilans carbone et l'empreinte écologique des produits provenant de différentes zones géographiques sont à considérer. Il s'agit là d'un débat bien trop vaste pour être développé ici, d'autant que les modes de productions sont aussi à prendre en considération. Un produit bio issu de l'agroécologie provenant du Sud et transporté par bateau (voire par voilier cargo) pourrait avoir une empreinte écologique moindre qu'un produit venant d'Espagne issu de l'agriculture industrielle.

Concrètement, la « cohabitation » ne semble pour l'instant pas poser trop de problèmes. A part le remplacement d'un jus de pomme chilien par un jus de pommes belge, Oxfam-Magasins du monde, par exemple, distribue des produits « Nord » complémentaires à sa gamme originelle. Et rêvons un peu, à long terme, le développement parallèle du commerce équitable local dans les pays du Sud pourrait absorber une partie des produits qui ne pourraient plus être commercialisés via la grande exportation.

Le commerce équitable en recherche de cohérence



Covid-19, changements climatiques, crise énergétique, explosion des inégalités, destruction de la biodiversité... les crises qui se multiplient nous rappellent que la manière dont nous avons organisé la globalisation marchande, avec des chaînes de valeur internationales à flux tendus nous rend extrêmement fragiles, vulnérables et exerce une grande pression sur les écosystèmes. Sans parler des impacts sociaux externes, tel que les inégalités croissantes.

Nos échanges doivent donc être repensés. Il est urgent de relocaliser une partie de l'activité économique dans des secteurs essentiels comme la santé et l'alimentation pour augmenter notre autonomie et notre résilience. Il est nécessaire de déspecialiser les territoires et de redéfinir une nouvelle souveraineté alimentaire, en décidant collectivement de la façon dont on veut produire nos aliments et les commercialiser. Le commerce équitable peut y contribuer.

Le commerce équitable se relocalise

Le commerce équitable est un mouvement constamment en recherche de cohérence, aux dynamiques multiples. L'une d'elles est majeure. Longtemps cantonné à des échanges commerciaux solidaires Sud-Nord, le commerce équitable s'est ouvert aux échanges locaux. Dans les pays du Sud tout d'abord comme au Mexique, en Inde, en Afrique du Sud, au Kenya, ou en Equateur, le Brésil allant jusqu'à promulguer une loi dans ce sens. Dans les pays européens ensuite, pour obtenir un modèle agricole durable, favorisant le tissu social. Plusieurs initiatives se sont développées en Belgique : pour donner une dimension réellement universelle au concept et aux pratiques du commerce équitable.

Diversité et universalité du commerce équitable

Une diversité des approches

Le commerce équitable « classique » Sud-Nord avait déjà montré sa multiplicité, avec par exemple des organisations ne travaillant qu'avec des producteurs marginalisés organisés en coopératives et d'autres autorisant l'agriculture de contrat ou certifiant de grandes plantations.

Il en va de même dans le commerce équitable local belge et européen. Si toutes les organisations s'emploient à rémunérer équitablement les producteurs, si pratiquement toutes travaillent avec des producteurs organisés, les divergences se font jour au niveau du modèle agricole (agroécologie ou pas forcément), de l'attention portée à la traçabilité physique des produits, de la taille des exploitations, etc.

Une dimension universelle

Depuis sa création il y a plus de septante ans, **le commerce équitable** a connu une évolution constante, toujours en quête de plus de pertinence. Il **atteint aujourd'hui une dimension universelle, avec des pratiques adaptées aux différents contextes locaux.**

S'il fait systématiquement le **lien avec l'agriculture biologique et des pratiques agroécologiques**, il pourra devenir un important levier pour accompagner les paysans et paysannes, au Sud comme au Nord, dans une transition vers une agriculture soutenable.



Le maître brasseur Pierre Delcoigne (à droite) et son père (à gauche)
(Brasserie des Légendes)



Les Voedsel teams en Flandre

Le commerce équitable local belge et européen

Dans son [étude « Le commerce équitable local belge et européen »](#), le [Trade for Development Centre](#) d'[Enabel](#) rassemble de manière non exhaustive quelques initiatives présentes en Belgique et en Europe dont les pratiques pourraient être qualifiées de commerce équitable local.

Le document présente également :

- une typologie des acteurs,
- une analyse transversale sur les similarités, divergences en matière de processus de production, fixation des prix...,
- ainsi que quelques points d'attention.

Le commerce équitable local
belge et européen

